

Les ECHOS de CHANTELOUP

Le Père Noël
à la cantine

P.12

Repas des aînés

P.2

Numérotation
des hameaux

P.10 et 11



Chanteloup

Janvier 2011 - N°96



Repas des Aînés 2010



Louis Mallet



Patrick Thélohan avec Mme Germaine Micaud



Thierry Leguay de la P'tite Auberge et Ange Dubois

Le 3 octobre 2010, les aînés de Chanteloup étaient invités pour le repas annuel présidé par Patrick Thélohan, Maire, et organisé par les membres du CCAS (centre communal d'action sociale). Le Maire a accueilli les convives et prononcé quelques mots en l'honneur du doyen (masculin) de la commune, M. Louis Mallet, 90 ans.

A l'issue du banquet, Patrick Thélohan a proposé une visite commentée de la salle de sport fraîchement rénovée, qui fut suivie avec grand intérêt pour beaucoup d'invités.

En fin d'après-midi, le Maire et quelques membres du CCAS sont allés offrir des fleurs à Mme Berthe Rialland, doyenne de la commune, 95 ans.



Visite de la salle des sports



Mme Rialland entourée de Patrick Thélohan, Maire, André Lefaix et Véronique Détriché, membres du CCAS et Annette Thouanel, sa fille.

Vie municipale

Edito



En ce mois de janvier, les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

En 2011, année de mi-mandat, nous allons poursuivre notre politique d'entretien et de rénovation du patrimoine communal.

Après les travaux de remplacement des portes et fenêtres de l'école, de réfection de la toiture de l'école et de la salle de sports, nous prévoyons de refaire la couverture de l'école maternelle et de réparer la toiture du clocher de l'église.

Une troisième tranche d'effacement de réseaux va être réalisée, elle concernera la rue de Bellevue et la rue des Champs.

D'autres travaux importants vont avoir lieu dans le bourg : la mise en séparatif du réseau d'eaux usées dans la rue du Vieux Bourg, la rue des Calvaires, l'impasse de la Retenue et la rue des Sports, ce qui évitera d'envoyer les eaux de pluies vers les lagunes.

Après ces travaux, nous pourrons réaliser la mise en sens unique de la rue du Vieux Bourg et d'une partie de la rue du Fresche afin de sécuriser le centre bourg ainsi que l'accès à l'école.

Après avoir acquis les terrains en 2010, nous allons relier l'école maternelle à l'école élémentaire et à la cantine ce qui évitera aux enfants de passer par la rue. Nous envisageons aussi de démarrer un programme de rénovation de nos voies communales qui ont beaucoup souffert ces derniers hivers et commencerons par la route de Saulnières.

Tous ces travaux sont faits pour améliorer l'environnement, la sécurité et le confort de tous.

Patrick Thélohan, Maire

Les Vœux de la municipalité

Patrick Thélohan et les membres du conseil municipal ont adressé leurs vœux de nouvel an aux Canteloupéens, ainsi qu'au personnel communal et aux enseignants lors de la cérémonie du 8 janvier à la salle multifonctions.



Action des commissions

Commission Bâtiments



Les travaux de réfection de la salle des sports se sont terminés courant de l'automne avec la réouverture aux associations et à l'école mi-octobre. Puis le mobilier du hall d'accueil a été remonté par les agents techniques. Seul l'agrandissement du parking reste en suspens pour le moment, car l'entreprise adjudicataire des travaux de terrassement a cessé son activité suite à sa liquidation judiciaire. Côté projets, l'année 2011 va voir démarrer l'étude du nouveau bâtiment périscolaire abritant la garderie, la bibliothèque et un nouveau restaurant scolaire, plus vaste, ainsi que la réalisation de la liaison entre l'école maternelle et le nouveau bâtiment de l'école.

Commission Voirie - Assainissement Environnement

2010 s'est achevée avec la réalisation des trottoirs et passages piétons, devant le cimetière et rue du Haut Pré. En cours la numérotation des hameaux et la réhabilitation du plan d'eau. De nouveaux chantiers vont être menés en 2011, citons déjà la mise en séparatif du réseau de collecte des eaux usées dans le bourg et la réfection de la route de Saulnières.

Commission Vies scolaire et associative

• Côté école
La commission scolaire composée

de 2 parents, 2 enseignants et 2 élus s'est réunie pour la première fois en octobre. Des sujets comme les relations mairie/école, la préparation du conseil d'école, les modifications du règlement de l'école, la violence à l'école, le suivi des dépenses de l'école, le service minimum de garderie lors des grèves, l'entretien des bâtiments scolaires ont été abordés et discutés. Le compte rendu affiché à l'école est aussi disponible sur le site de la commune.

• Côté cantine

Un règlement qui a été lu aux enfants, instaure un système de « feux tricolores », pour aider au respect de la discipline.

Lors de la semaine du goût, les enfants ont eu droit à un menu composé avec des légumes de saison que plusieurs parents ont utilisé aussi pour la décoration de la vitrine.

Les enfants, à leur demande, auront droit de manger des hamburgers à titre « exceptionnel » lors du deuxième trimestre.

Fin décembre, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants au moment du dessert, voir l'article de la commission page 12.

La commission cantine s'est réunie en octobre pour faire un état des lieux des premiers mois. Le compte rendu affiché à l'école est aussi disponible sur le site de la commune.

• Coté Lycée :

La commune participe au paiement des emprunts pour la construction du lycée de Bain-de-Bretagne depuis 1997. En 2010, nous avons 21 lycéens contre seulement 7 en 2003. En 1997, le coût par élève était de 411€ aujourd'hui il n'est plus que de 116€. Les remboursements seront terminés en 2011.

• Du côté des associations :

Le planning hebdomadaire des salles est dorénavant affiché dans chaque salle. La commission a rencontré les sections de l'US pour une réunion de rentrée et le bureau de l'APE pour répondre à ses questions sur les tarifs de la garderie et l'encadrement périscolaire.

Commission Communication



En 2010, la commission a décidé de ramener le rythme des Echos de Chanteloup à 3 bulletins par an : le premier en janvier avec comme li-

gne principale : la présentation des vœux, le second en avril pour présenter les orientations budgétaires de la municipalité, et le troisième début septembre afin que les associations puissent publier leurs nouvelles coordonnées. Entre chaque bulletin, un ou deux numéros de la Feuille de Loup permettent de communiquer aux Chanteloupéens les informations locales.

www.chanteloup35.fr le site internet de la commune s'est enrichi récemment avec la page de l'association « Loupzic » (voir page 15).

Rappel : les associations sont invitées à enrichir les pages existantes de nouvelles photos, ou d'infos sur les manifestations à venir en transmettant leurs éléments en mairie ou par email à echos.chanteloup@



Délibérations du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 SEPTEMBRE 2010

◀ 06 :: 09 :: 2010

Présents

Monsieur Thélohan, Maire,

Adjoint(s) :

V. Détriché, F. Langouët,
P. Lalande,

Conseillers municipaux :

Mme Levacher, M. Mallet,
M. Dormeau, M. Chevalier,
Mme Gouzien, M. Renault

Absents excusés :

Mme Bourges, M. Paizée
M. Nicolas, M. Ploteau,
Mme Le Dorze (Née Thébaut)

Pouvoirs :

De Mme Bourges
à Mme Langouët

■ DIA

Les parcelles ZN187, 29 rue des Cressonnettes, et AB 349, 7 Rue du Fresche sont vendues. Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Unanimité

■ Rétrocession du lotissement Rue des Moulins : enquête publique

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'enquête publique en vue d'un transfert sans indemnité dans le domaine public communal de ces parcelles constitutives de la voie privée ouverte à la circulation publique et classement de ces parties communes du lotissement rue des Moulins dans le domaine public communal.

Unanimité pour

■ Location d'une propriété communale

Le logement situé 16 rue du Vieux bourg est attribué à un particulier en bail précaire à compter du 25 septembre 2010. Concernant le terrain, seule une partie de la parcelle AB 135 sera louée. Les locataires ont été informés de possibles gênes (passage d'engins, bruit...) lors de travaux de consolidation du mur de soutien coté école maternelle et de la construction d'un mur de clôture au sud.

Unanimité pour

■ Avenants relatifs à la « Réhabilitation salle des sports »

• Menuiserie intérieure : avenant de 4 934 €HT. Cet avenant intègre notamment une isolation complémentaire et une nouvelle porte intérieure avec des hublots. Le montant du

marché TTC est porté à 51 219 €.

• Charpente couverture bardage : avenant de 2 922 € HT. Cet avenant intègre notamment le remplacement des poteaux en bois lamellé collé par des poteaux moisés en lamellé traité autoclave. Le montant du marché TTC est porté à 157 137 €.

• Cloisons sèches, plafonds suspendus, isolation : avenant de 897 €HT. Cet avenant intègre notamment des travaux supplémentaires sur le mur extérieur. Le montant du marché TTC est porté à 4 222 €.

• Peinture, revêtements muraux : avenant de 5 370 € HT. Cet avenant intègre des travaux de peinture supplémentaires. Le montant du marché TTC est porté à 20 839 €.

• Electricité : avenant de 869 €HT. Le montant du marché TTC est porté à 8 807 €.

Unanimité pour

■ Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Madame Langouët présente au Conseil Municipal le rapport annuel.

■ Décision budgétaire modificative, école maternelle

Afin de pouvoir régler les dernières factures relatives aux travaux de l'école maternelle, il convient d'augmenter les crédits alloués à cette opération en diminuant ceux accordés à l'opération « cimetièr », pour 1000 €.

Unanimité pour

■ Rétrocession réseau Télécom suite à l'effacement de réseau

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la convention pour la rétrocession à France Télécom des infrastructures souterraines de communications, suite à l'effacement de réseaux rue du Fresche et rue du Vieux Bourg.

Unanimité pour

■ QUESTIONS DIVERSES

• M. le Maire informe le Conseil du remplacement de Mlle Sophie Meignen, ATSEM en congé maternité par S. Gallardo pour la rentrée scolaire.

• Le Conseil est informé des dégradations constatées dans le bourg. Quatre bornes lumineuses ont été détériorées près de la salle multifonctions.

• Il est envisagé de retravailler le règlement de location de la salle multifonctions.

• Demande d'ados d'un terrain de dirt (vélo-cross).

• **Projet bâtiment péri-scolaire** : le Maire confirme l'échange de terrains rue du vieux bourg pour le 23 septembre. Le nettoyage de l'ensemble du terrain a été effectué par Alain Mallet, agent technique.

• **Bibliothèque** : l'inscription et le prêt des livres sont gratuits pour la deuxième année.

Délibérations du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 OCTOBRE 2010

08 :: 10 :: 2010

Présents

P. Thélohan, Maire,

Adjoints :

S. Bourges, V. Détriché,
F. Langouët, P. Lalande,

Conseillers municipaux :

M. Mallet, M. Dormeau,
Mme Gouzien, M. Renault,
M. Nicolas,
Mme Le Dorze (Née Thébaut)

Absents excusés :

Mme Levacher, M. Ploteau,
M. Paizée, M. Chevalier.

■ **Conseil en Energie partagée : présentation par le Conseil Général**
M. Boquet du Conseil Général a présenté le service destiné à aider les communes ayant besoin de réduire leurs charges énergétiques tout en améliorant les services aux usagers du patrimoine communal.

■ **Actualisation du tarif de raccordement à l'assainissement collectif**
La participation de raccordement aux eaux usées a été instaurée en mai 2005. Son montant était de 600 € pour toutes les nouvelles constructions à usage d'habitation. Un nouveau montant est proposé à 2000 €. Le Conseil Municipal après avoir procédé au débat vote ce montant de 2000€ par 6 voix pour, 3 pour un montant de 2500 € et 2 pour un montant de 3000 €. Le Conseil adopte donc un montant de 2000 € par 6 voix pour.

■ **Actualisation des tarifs de la redevance assainissement**
En 2010, l'abonnement était de 60 € et le tarif de la consommation était de 1,45 € le m³. Les tarifs suivants sont proposés pour 2011 :

- Abonnement 2011 : 62 €
- Consommation : 1.80 € le m³

Ces montants ont été étudiés en commission finances, ils tiennent compte des montants observés dans les autres communes et également de la nécessité de financer certains projets comme l'amélioration et l'étude de l'extension du réseau.

Unanimité pour

■ **Avenant de transfert marché réhabilitation de la salle des sports**
La société titulaire du lot « cloisons sèches et plafonds suspendus » concernant le marché de réhabilitation de la salle de sports a été rachetée par une autre entreprise. Un avenant de transfert au marché est

donc présenté afin d'autoriser Mr Le Maire à le signer.

Unanimité pour

■ **Effacement de réseaux rue de Bellevue et rue des Champs : étude sommaire**
L'étude sommaire concernant l'opération d'effacement de réseaux donne un ordre de grandeur du coût de l'effacement des réseaux électriques évalué par les services d'EDF. Cette étude doit donc permettre de se positionner sur la suite à donner au dossier avant d'engager des dépenses d'études détaillées.

Unanimité pour

■ **Suppression du poste de rédacteur territorial et création du poste d'attaché**
Compte tenu du départ de Mlle Prigent, Secrétaire de Mairie, Marc MAUMUS a été embauché. Le nouveau titulaire du poste de Secrétaire de mairie est inscrit sur la liste d'aptitude du concours d'attaché territorial. Or, Mlle Prigent occupait ce poste sur le grade de rédacteur. Le poste de rédacteur territorial est supprimé pour être remplacé par le poste d'attaché. Il sera en contrat à durée déterminée du 11 au 31 octobre puis nommé attaché stagiaire à partir du 01 novembre 2010.

Unanimité pour

En outre, il convient au Conseil d'autoriser Mr Le Maire à fixer le montant de l'indemnité qui lui sera versée.

Unanimité pour

■ QUESTIONS DIVERSES

• **Radar de comptage**
Des radars de comptage ont été placés sur la route du Sel de Bretagne, du 21 juin au 2 juillet 2010, afin d'analyser la fréquence de passage des véhicules ainsi que leur vitesse.

Il a été effectué un devis pour la pose de coussins berlinois, devis resté en suspens, le Conseil Général en refusant la pose sur les routes départementales.

• **Installation de défibrillateurs**
La Communauté de Communes propose un achat groupé de défibrillateurs, pour un coût d'environ 2000 - 3000 €. Le Conseil soulève certains soucis, notamment celui d'un lieu où les entreposer et de la personne chargée de son entretien. Mr Nicolas se propose d'étudier le dossier.

• **Devis régénération terrain des sports.**
Suite aux différents courriers reçus demandant sa remise en état, un devis a été signé avec 1 entreprise.

• **Classe mobile.**
L'ouverture de la 10^e classe a été prononcée le 17 septembre. Suite à cela, un devis pour l'installation d'une classe mobile a été signé, son installation devant avoir lieu dans les semaines suivantes.

• **Compte rendu du Conseil Communautaire**
Le compte rendu du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du 16 septembre 2010 sera disponible pour lecture en Mairie.

• **Tarifs garderie**
Les nouveaux tarifs de la garderie ont été votés par le Conseil. La Commune a reçu une pétition de l'association des parents d'élèves se plaignant de l'augmentation des tarifs. Ils estiment que celle-ci est trop forte. Mme Detriché a donc étudié le dossier et en présente une explication au Conseil.
L'ancienne facturation se basait sur un forfait. Contrairement aux avis

des parents d'élèves, on dénote une diminution des paiements pour les familles. On peut le remarquer même au niveau du budget.

Le Conseil estime qu'il faut donc répondre à l'APE dans ce sens et prévoir une facturation intégrant le barème du quotient familial.

• **Enquête publique**

Une enquête publique est organisée du 26 octobre au 10 novembre 2010 concernant la rétrocession de voiries et espaces verts des lotissements Kerlande et rue des Moulins.

• **Sécurisation de la mare**

Les devis ont été signés pour les travaux de sécurisation de la mare.

• **Assainissement**

Le Maire évoque la rencontre qui a eu lieu entre la commune de Chanteloup, le Bocosave et le Val d'Ise pour les futurs projets d'assainissement. Une visite de station d'assainissement pourra être organisée.

• **Echange de terrains**

Un échange de parcelles a été fait avec un particulier pour finaliser l'acquisition en vue de chemin pour relier les différents bâtiments scolaires.

• **Le Mois du Film Documentaire**

Animation nationale, y participe la Communauté de Communes associée à certaines bibliothèques des communes environnantes. Il est évoqué l'idée d'y faire participer la bibliothèque l'année prochaine.

• **Panneaux publicitaires**

Mme Bourges évoque les demandes faites par les associations de football et de basket pour la pose de panneaux publicitaires des organismes les sponsorisant. Le coût de ces affichages resterait à la charge des associations. Le Conseil se prononce en faveur de ces demandes.

• **Travaux salle des sports**

M. Dormeau évoque la question du ménage effectué dans la salle après la fin des travaux. Un nettoyage des vestiaires a été fait. S'agissant du parking, l'entreprise en charge des travaux se trouve en situation de liquidation judiciaire.

• **Stérilisation des chats**

Mme le Dorze présente au Conseil la demande qui a été faite concernant la stérilisation des chats. Certaines personnes adhérentes à la SPA ont en effet fait connaître leur souhait de communiquer sur ce

phénomène pour responsabiliser les propriétaires. Une demande de financement a été adressée à la commune pour être versée à la SPA pour la stérilisation des animaux. Le Conseil refuse cette idée mais suggère de constituer une association locale pour ce faire.

• **Voiries**

M. Renault fait part du fait qu'il faut procéder au busage des fossés à la Bénardière avant la réfection de la chaussée route de Saulnières et transmet des plans sur ce sujet.

• **Travaux**

Les travaux devant le cimetière devraient être rapidement terminés. La mise en place de la numérotation des hameaux se poursuit avec la commission. Il est prévu de procéder à une numérotation à 3 chiffres. Le puits est terminé. La Commune ne participe qu'aux frais des matériaux. Le reste du financement est pris en charge par la Communauté de Communes.

**CONSEIL DU
18 NOVEMBRE 2010**

18 :: 11 :: 2010

Présents :

Monsieur Thélohan, Maire

Adjoints :

M. Lalande, Mmes Détriché,
Langouët, Bourges

Conseillers municipaux :

M. Mallet, Mme Levacher,
Mme Gouzien, M. Renault,
M. Nicolas, M. Ploteau

Absents excusés :

M. Paizée, M. Chevalier,
M. Dormeau, Mme Le Dorze
(Née Thébaut) : Pouvoir à
Mme Langouët.

■ **Intervention de Yvon MELLET sur les perspectives d'évolution de la communauté de communes (CCMVS)**

Présentation des grandes lignes de la réforme territoriale. Pour la communauté de communes, cela implique des évolutions de l'intercommunalité. La question de la métropole dans notre département n'est plus d'actualité mais il faut commencer à imaginer les regroupements, fusions, éclatements et redécoupages possibles des communautés de communes (dont Moyenne Vilaine et Semnon) du territoire intermédiaire entre les bassins de Rennes et Nantes.

Les réflexions s'organisent mais ne sont pas assez abouties à ce stade pour permettre de parler de seuils de populations ou de frontières de territoires.

■ **Présentation du bilan d'activités 2009 de la Communauté de communes.**

Réforme des statuts de la Communauté de Communes et Transfert de compétences :

Présentation de Monsieur MELLET sur 3 points à modifier :

- Création d'une nouvelle rubrique : « Compétence en matière de service public » pour la mise à disposition de locaux pour le Centre des Finances Publiques de Bain de Bretagne.
- Ajout d'un nouveau point dans la compétence en matière de développement économique, « La réalisation et la gestion de bâtiments d'activité tertiaire ».
- Dans la compétence en matière de logement social - habitat, remplacer le point « Prise en charge de la garantie d'emprunt pour les logements sociaux réalisés par les offices publics HLM » par : « Prise

en charge de la garantie d'emprunt pour les logements sociaux réalisés par les bailleurs sociaux publics et les SA d'HLM ».

Unanimité pour

■ **Autorisation de télétransmission des actes dans le cadre e-mégalis**

Par délibération le conseil municipal, autorise Marc Maumus, secrétaire de Mairie à la place de Mlle Prigent Nathalie, à détenir un certificat numérique en son nom pour la télétransmission des actes avec e-Mégalis.

■ **Attribution d'une indemnité au nouveau receveur municipal.**

Mme RAVARD ayant remplacé M. FAURE comme perceuteur, le conseil municipal délibère à l'unanimité moins 1 voix (abstention) du taux à 100% de l'indemnité allouée

Vie municipale

Les Echos de Chanteloup

• **Directeur de la publication :**
Monsieur le Maire

• **Responsable du bulletin :**
Commission Communication :
S. Bourges, A. Chevalier,
V. Détriché, C. Gouzien,
E. Le Dorze, S. Nicolas

• **Création :**
Arnaud Vallée

• **Impression :**
Edicolor

Prochain numéro : distribution le **26 avril 2011**
Date de remise des articles le **lundi 4 avril 2011**.

Tirage à 750 exemplaires
"Les Echos de Chanteloup" est imprimé sur papier recyclé.

Vous pouvez nous écrire et nous envoyer vos articles et photos par internet à l'adresse suivante :
echos.chanteloup@yahoo.fr

aux comptables du Trésor.

Décision modificative budgétaire

Un changement d'imputation en investissement nécessite de prendre une décision modificative pour éviter le dépassement de crédit au chapitre 21 pour un montant de 2000€. Décision adoptée à l'unanimité.

■ QUESTIONS DIVERSES :

• La commune de Bourgbarré a arrêté son projet de PLU le 12 octobre 2010, un CD d'information est disponible en mairie pour consulter le document.

• La mairie a reçu un avis favorable de la sous-préfecture pour une subvention exceptionnelle d'un montant de 9059.75 € pour la rénovation de la toiture de l'école maternelle (soit une subvention à hauteur de 35%).

• Changement du responsable de l'ACCA pour le piégeage, il s'agit de monsieur Pierre Paris.

• Suite à l'étude diagnostique sur le système d'assainissement collectif, un raccordement au syndicat BOCOSAVE est envisagé. Les implications, tarifs, coûts et travaux seront soumis à décision du conseil.

• Monsieur LALANDE a relevé un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion des clés par les associations au niveau des salles municipales. Une clarification sur les consignes de non-circulation des clés va être apportée compte tenu des responsabilités encourues.

• Madame BOURGES fait un compte rendu des différentes réunions avec le conseil d'école et l'APE, notamment la question des tarifs et du coût de la garderie.

• Madame DETRICHE fait un point d'avancement des travaux de curage et de busage de la mare (réserve incendie).

• Madame LANGOUET informe que le chantier du trottoir du cimetière est clos.

• Monsieur NICOLAS renseigne le conseil sur les tarifs pour des défibrillateurs (de l'ordre de 2000€ + maintenance à 800€ par an).

• Les guirlandes seront vérifiées les jours qui viennent (fin novembre).

• Une synthèse sur les « services aux personnes en pays des Vallons de Vilaine » est disponible en mairie.

CONSEIL DU
15 DÉCEMBRE 2010

15 :: 12 :: 2010

Présents :

Adjoints :

S. Bourges, V. Détriché,
F. Langouët, P. Lalande,

Conseillers municipaux :

M. Mallet, M. Chevalier,
M. Paizée, M. Renault,
M. Nicolas

Absents excusés :

Monsieur Thélohan, Maire ;
Mme Levacher, Mme Gouzien,
M. Ploteau, M. Dormeau,
Mme Le Dorze (Née Thébaud) donne Pouvoir à Mme Detriche

■ Décision budgétaire modificative

Du fait du remplacement de différents personnels durant l'année, la somme allouée sur le chapitre « Charges de personnel » est insuffisante. Afin de pouvoir procéder au paiement des salaires de décembre, le compte « Charges à caractère général » est réduit de 13 000 €. Ce montant est crédité au poste « Charges de personnel ».

PARCELLES AGRICOLES DU CCAS

2 parcelles agricoles appartenant au CCAS, pour environ 2 ha se libèrent dans le secteur de la Sénéchalais. S'adresser en mairie pour toute information complémentaire.

EVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Lors d'un conseil municipal spécial le 14 octobre, Edmond Hervé, sénateur d'Ille-et-Vilaine, a présenté au Conseil Municipal ainsi qu'au public présent, le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales. A l'issue de cette intervention, Gilbert Poirier, vice-président de Rennes Métropole, a exposé une étude de l'Audiar sur les bassins de vie en Ille-et-Vilaine.

En novembre, Yvon Mellet, président de la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (CCMVS), est intervenu lors de la séance du conseil municipal. Il a résumé le texte de la réforme des collectivités territoriales, dont la version finale avait été votée le jour-même. D'ici juin 2013, la carte de l'intercommunalité sera soumise à l'approbation de l'Etat. Yvon Mellet a évoqué différents scénarios de rapprochement entre communautés de communes. Toutefois, la réflexion n'en est qu'à ses débuts.

Yvon Mellet a ensuite présenté le rapport

d'activités 2009 de la CCMVS concernant le développement économique du territoire et l'amélioration du cadre de vie, la culture et le

tourisme. L'étude de l'Audiar et le rapport de la CCMVS sont consultables en mairie.



Public nombreux au conseil municipal du 14 octobre

Bibliothèque municipale



Pour tous renseignements

Bibliothèque
02.99.44.02.41.

L'INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EST OPÉRATIONNELLE

- les usagers sont maintenant munis d'une carte numérique permettant leur identification,
- les livres sont listés dans un catalogue consultable sur internet (www.chanteloup35.fr, rubrique Vie culturelle).

Le catalogue regroupe les ouvrages des 7 bibliothèques qui se

sont informatisées dans le cadre du projet mené par la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon. Pour les personnes qui n'ont pas internet, il est possible de consulter l'ensemble du catalogue à la bibliothèque de Chanteloup.



HORAIRES D'OUVERTURE		
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi		16h30 - 18h30
Jeudi		13h30 - 16h30
Vendredi		16h30 - 18h30
Samedi	11h - 12h	

Ecole publique

Lucie Aubrac

RENTÉE 2011 :

Les familles qui souhaitent inscrire un enfant à l'école pour l'année scolaire prochaine (rentrée 2011) doivent prendre contact le plus vite possible avec l'école par téléphone au 02 99 44 11 25 (laissez un message sur le répondeur en cas d'absence).

Pour tous renseignements

02 99 44 11 25
ecole.0350168t@ac-rennes.fr

Le directeur,
Michel Marchand

RAPPEL

Pourront être inscrits les enfants nés en 2008 et avant ainsi que les enfants nés de janvier à juin 2009, dans la limite des places disponibles à l'école.

Depuis le 18 mars 2009, conformément à la demande de l'inspection académique, l'inscription se fait en mairie muni des documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif du droit de garde en cas de séparation des parents
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école en 2010-2011.

L'admission est ensuite enregistrée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par le maire.

Numérotation des Hameaux

Le conseil municipal a engagé la numérotation des plus importants hameaux. Ce projet est mené par un groupe de travail animé par Florence Langouët, adjointe au maire, en partenariat avec La Poste.



POURQUOI ?

Pour répondre aux préoccupations relatives à la qualité du cadre de vie et garantir à tous les citoyens de la commune les services de premiers secours, la numérotation des habitations permettra d'améliorer la desserte des habitants, avec seulement l'ajout d'un numéro au nom du lieu-dit.

QUEL EN EST L'INTÉRÊT ?

Le seul moyen d'accéder à une personne et de lui délivrer le pli ou l'objet dont il est le destinataire, c'est l'adresse. Elle est le lien privilégié qui permet à une correspondance d'aller de l'émetteur au destinataire sans encombre ni retard.

AVANTAGES POUR LE CITOYEN

- Rend la livraison à domicile plus sûre et rapide (distribution du courrier, achat par correspondance),
- Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile (médecins, services de secours, services de eaux, etc.),
- Facilite les visites de courtoisie.

AVANTAGES POUR LA POSTE

Sécurise et accélère la distribution du courrier et des colis, améliore la fiabilité et la régularité de la distribution.

MISE EN PLACE

La numérotation concerne les hameaux de plus de 5 habitations, selon les critères de la Poste.

Dans le courant du premier trimestre 2011, les propriétés des hameaux des Landelles et de la Tomasserie se verront attribuer un numéro à 3 chiffres de 100 à 199.

Le secteur suivant, dont le choix est encore à déterminer, se verra attribuer les numéros de 200 à 299, puis ensuite, de 300 à 399, etc. Ainsi un même numéro ne sera utilisé qu'une fois sur la commune.

La pose d'une plaque avec le numéro sera réalisée par les services municipaux. Les habitants des secteurs concernés vont recevoir 5 exemplaires d'une « carte-adresse » sans affranchissement, afin de communiquer leur nouvelle adresse à leurs principaux correspondants. Des cartes supplémentaires pourront être fournies dans la limite des disponibilités.

Le choix des plaques à apposer sur les propriétés est en cours. Le groupe de travail s'orienterait vers un modèle proche des plaques mises en place dans le bourg.

24

128

LES RECOMMANDATIONS DE LA POSTE

1 Utiliser de préférence des enveloppes précaisées pour vos courriers manuscrits.

2 Ecrire votre adresse sur 5 lignes maximum.

3 Ne jamais mettre de virgule après le numéro de rue, ni point, ni apostrophe, ni souligné, ni trait.

4 Ecrire bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal. En cas de doute sur le code postal, demandez à votre bureau de poste ou rendez-vous sur www.laposte.fr.

5 Préciser votre adresse expéditeur au dos.

6 Ecrire en majuscules la dernière ligne et si possible l'ensemble de l'adresse.

POUR RECEVOIR VOTRE COURRIER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, PRÉFÉREZ UNE BOÎTE DE GRANDE TAILLE, DOTÉE DE LA MARQUE NF.

LA POSTE

Adresse bien communiquée, courrier bien distribué.

« Voici ma nouvelle adresse... »

« Voici ma nouvelle adresse... »

Nom GALLOIS
Prénom Jean
N° 198 Rue
Lieu dit La Tommasserie
Code Postal 35150
Ville CHANTELOUP
Nom du Pays France
NIF Compte 1234567890

(nom du destinataire)
(000 rue X)

3 5 1 5 0 RENNES

LA POSTE

Pour la France
Ne pas affranchir

24 - le plaisir de vous informer que désormais, la nouvelle adresse sera celle indiquée ci-dessus. Merci de la noter dans vos répertoires, sur vos futurs envois.

Le groupe de travail Numérotation est constitué de Florence Langouët, adjointe au maire, Christine Gouzien, Bruno Mallet, Jean-Claude Renault et Esteban Dormeau, conseillers municipaux.

Repas de Noël à la cantine scolaire

A Chanteloup, en ce mois de décembre, les illuminations sont installées dans les rues, les vitrines des commerces sont bien décorées.

Chacun s'apprête en cette fin 2010. La Cantine aussi est parée de couleurs chatoyantes et de décorations plus belles les unes que les autres, grâce à Catherine Turquety, responsable de salle. A l'entrée, le Père-Noël sur son renne et tous les sujets autour brillent. Le soir, tout s'illumi-



ne. Les passants s'arrêtent pour admirer. Aussi, le dernier jour d'école de l'année, Michel Delourmel le cuisinier, a voulu marquer l'événement en concoctant un repas spécial fêtes. Le menu choisi : salade de lardons, aiguillettes de volailles en sauce et pommes dauphines ainsi qu'un dessert à découvrir. Alors, ce vendredi 17 décembre, tout est prêt. Les membres du personnel de service et le cuisinier, coiffés du bonnet rouge à pompon blanc accueillent les enfants. Des chants de Noël se font entendre. Le repas du premier service des élèves de Maternelle se passe dans une bonne ambiance. Les enfants mangent de bon appétit. Et, aussitôt le dessert terminé (part de bûche et petit Père-Noël en chocolat), les enfants sont amenés à chanter ensemble «Petit Papa Noël». C'est alors que quelqu'un s'annonce à la porte tout de rouge vêtu avec un grand sac !... Les enfants étonnés et émerveillés ouvrent de grands yeux. C'est la surprise !... Le Père-Noël s'avance de table en table en demandant si les enfants ont été sages. Puis quelques questions arrivent : «où tu habites ?», «où sont tes rennes ?», «je peux te faire un bisou ?» et quelques pleurs aussi. Alors, le Père-Noël

s'assoit et avant que les enfants sortent de la Cantine, il leur distribue à chacun un sachet de chocolats offert par l'APE. Et les Elémentaires ? Une boîte à idées avait été déposée à la Cantine par les parents d'élèves de la Commission Cantine afin de donner la parole aux Elémentaires et connaître leurs envies pour améliorer le Restaurant Scolaire. Donc pour répondre à la majorité de leurs demandes, du jus d'orange et du coca ont été apportés par le Père-Noël, offerts par l'APE et servis par le personnel de cantine. Les enfants ont semblé avoir passé un bon moment de fête au Restaurant Scolaire avant de retourner à l'Ecole. Le Père-Noël a failli perdre son pantalon mais a été très heureux de son expérience à la Cantine. Il espère que les enfants seront toujours sages pour lui faire bon accueil.

Après tout ça, la neige s'est mise à tomber. C'est aussi cela, la magie de Noël à la Cantine... Puis, le personnel a débarrassé les tables et continué son travail. Nous les remercions de leur collaboration pour le bon déroulement de ce temps de repas festif et plein de surprises pour les élèves de l'Ecole «Lucie Aubrac».

La Commission Cantine reste à votre écoute pour les remarques ou suggestions à apporter au Restaurant Scolaire, et vous souhaite une Bonne Année 2011.

Marie-Paul de Moncuit pour les membres de la Commission Cantine :

- Catherine Turquety responsable de salle et Michel Delourmel cuisinier à la Cantine,
- Patricia Bréhier et Marie-Paule De Moncuit représentants APE (Association des Parents d'Elèves, à contacter par les boîtes aux lettres situées à l'Ecole «Lucie Aubrac»),
- Sylvie Bourges et Esteban Dormeau conseillers municipaux.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 Novembre 2010 à 11h00 s'est déroulée la commémoration du 11 Novembre 1918. Malgré une pluie abondante, l'assemblée réunissant les anciens combattants, des habitants et des membres du conseil municipal s'est regroupée autour de Patrick Thélohan, Maire de Chanteloup.

Patrick Thélohan a lu le message de M. Hubert Falco, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. M. Falco rappelait que cette date marquait l'anniversaire de la fin du plus meurtrier conflit qu'ait connu l'humanité, et que « pendant l'Occupation, elle devint un symbole porteur des valeurs de la Résistance ; aujourd'hui, elle incarne l'espérance européenne et la réconciliation franco-allemande, vecteurs d'une Europe en paix, unie, solidaire et forte. ». Ensuite, M. Georges Lucas et Patrick Thélohan ont déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts puis les personnes présentes ont observé une minute de silence à la mémoire des Canteloupiens morts au combat.



CHEMINS DE RANDONNÉE

Travaux du chantier d'insertion

En décembre, le repas de fin d'année du chantier d'insertion du Semnon est l'occasion pour les élus de la Communauté de Moyenne Vilaine et Semnon de visiter les sites sur lesquels le chantier est intervenu. Cette année, Yvon Mellet et une quinzaine d'élus du territoire ont découvert les derniers travaux réalisés



sur la commune de Chanteloup. Un nouvel élan a été donné au chantier avec l'arrivée du nouvel encadrant courant 2010, Donatien Guesdon. Celui-ci a travaillé avec les agents à la rénovation de passerelles et à la construction d'un cabanon au toit végétalisé sur les bords de l'étang de Venon (sur la route de Bourgarré). Le chantier d'insertion appartient aux

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



Ce service n'est presque plus à présenter depuis tant d'années qu'il fonctionne dans notre secteur...

Toutefois, il a bien changé depuis ses débuts où il se limitait seulement au public personnes âgées, sous forme d'aide au ménage le plus souvent. Aujourd'hui, en plus de ce public, l'association répond également à bien d'autres besoins... Par exemple : en cas de retour d'hôpital, aide aux familles dans des moments particuliers (grossesse difficile, naissance, accident etc...);

Quant aux personnes âgées, les salariés assurent aussi dans certains cas des toilettes, des repas et tout ce qui contribue à favoriser le plus possible le maintien à domicile de ces personnes. Ces services peuvent être financés par les caisses de retraite, le conseil général (APA ou aide sociale), la CAF, la CPAM, les mutuelles ou directement par la famille ou la personne.

Si vous souhaitez solliciter une intervention ou obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le bureau par téléphone ou fax au 02 99 44 70 67, ou par mail [lesel.asso@admr35.org](mailto:asso@admr35.org). Vous pouvez aussi prendre contact avec la personne qui assure le relais sur Chanteloup : Solange RUBAILLON, tél 02 99 44 14 18.

Le service téléalarme est assuré par René CHEVREL (02 99 44 63 56) et Germaine CHEVREL (02 99 43 10 41). Vous pouvez les contacter pour tout renseignement, l'installation ou le suivi.

Le bureau, situé 1 rue de Cha-teaubriand au Sel-de-Bretagne est ouvert au public tous les après-midi du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30.

Tous les bénévoles engagés dans cette action souhaitent que 2011 soit la meilleure année possible pour tous, particulièrement pour ceux et celles qui auront besoin de service à domicile.

Yvon Mellet (Président de la CCMVS), Charles Paizée (référent Chemins de randonnée de la commune de Chanteloup), Donation Guesdon (Encadrant du chantier) et les agents (Arnaud, Michel, Romain, Didier et Xavière)



structures dites "d'insertion par l'économie". L'objectif est une remobilisation ou re-dynamisation par la mise en situation de travail. Il s'adresse aux personnes en rupture professionnelle, en les

faisant intervenir principalement sur l'entretien ou la création de chemins de randonnée sur l'ensemble du territoire.



Mairie

Permanence de Mr Le Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Heures d'ouverture

Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	Fermée

Sauf en juillet et août fermée le samedi

Tél. : 02 99 44 03 36

Fax : 02 99 44 02 15

Mail : mairie.chanteloup35@orange.fr

Web : www.chanteloup35.fr



Ecole

Heures d'ouverture

Lundi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h30

Tél. : 02 99 44 11 25

Mail : ecole.0350168t@ac-rennes.fr

Tél. maternelle : 02 99 44 03 44



Restaurant scolaire

Tél. : 02 99 44 06 47

Menus : consultables sur www.chanteloup35.fr

Inscription : à la journée ou absence, prévenir avant 9h00.



Garderie

Heures d'ouverture

Lundi	7h - 9h	16h30 - 19h
Mardi	7h - 9h	16h30 - 19h
Jeudi	7h - 9h	16h30 - 19h
Vendredi	7h - 9h	16h30 - 19h

Tél. : 02 99 44 07 39



Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	Fermée	16h30 - 18h30
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	16h30 - 18h30
Samedi	11h - 12h	Fermée

Tél. : 02 99 44 02 41



Salle multifonctions

Tarifs : renseignements mairie

Location journée 9h à 9h ou demi-journée

Petite salle (30 places)
Moyenne salle (50 places)
Grande salle (300 places)
Cuisine

Vie des associations



Contact

Jacqueline Gendron
Tél. 02 99 44 13 85

Club de l'amitié

VOICI UN PETIT COMPTE-RENDU DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE 2010

Vendredi 12 novembre, les seniors du canton du Sel-de-Bretagne étaient conviés au repas cantonal qui se déroulait à la salle multifonctions de Chanteloup. Nous étions 129 personnes, tous contents de se retrouver : fort moment de convivialité.

Après toutes ces marques de sympathie, chacun prenait sa place. Nous nous sommes souhaité bon appétit avec un kir. Le repas était préparé et servi par la Petite Auberge. Nous avons chanté, raconté des histoires et dansé, il y a eu beaucoup de monde sur la piste. C'est vers

18h30 que s'est terminée cette merveilleuse journée.

Mercredi 1^{er} décembre, les aînés canteloupéens étaient invités au repas de fin d'année du club de Chanteloup. Tous avaient envie de se retrouver pour passer un moment de détente. Au menu : « Choucroute de la mer ». Au dessert : des histoires drôles et des chansons anciennes. La fin de l'après-midi s'est terminée avec la belote et les palets pour ceux qui le souhaitaient. Merci à tous pour cette belle journée.

Vendredi 10 décembre, com-

me chaque année, le club des aînés ruraux du canton du Sel-de-Bretagne a organisé sa sortie de Noël avec les voyages Duboullay. Cette année, direction La Boissière s/-Evre (Maine-et-Loire), pour un déjeuner-spectacle avec danseuses et chanteurs. Deux heures dans un monde rythmé de couleurs et de sourires, en passant par le Brésil, ou le pays des mille et une nuits. Vers 18h, retour dans nos villages respectifs, en se disant « à bientôt ! ».

Vive les clubs des aînés !

Comité des fêtes

LE PUBLIC REVISITE LES SIXTIES AVEC ETA D'AM

Le comité des fêtes a organisé le samedi 6 novembre à la salle multifonction un concert avec le groupe Eta d'Am. Ce groupe composé de 3 musiciens et chanteurs professionnels et talentueux ont su pendant plus de 2 heures, faire vibrer la

salle en faisant revivre les années mythiques 60-80, enchainant des airs d'Elvis, des Beatles, les Platters, Bill Haley, Fats Domino, Joe Dassin, Jacques Dutronc, etc... avec la participation d'un public très enthousiaste. C'est sur un medley de

Johnny que s'est terminée la soirée, suivi de trois rappels. Mais il fallait une fin, alors chacun est reparti des airs plein la tête se promettant de revenir.



Contact

Maryvonne Renault
06 08 18 30 16



APE

Association des Parents d'Elèves

LA FÊTE DE NOËL

Cette année encore, la fête de Noël a été l'occasion de rassembler petits et grands pour partager un moment privilégié et convivial !

Les enfants ont fait voyager les spectateurs à travers le monde des contes de tous horizons, dans un enchaînement de tableaux inoubliables. Merci à nos artistes en herbe et aux enseignants pour ces moments magiques !

Bien sûr, le Père Noël s'est invité à la fête, et en a profité pour récompenser leur belle prestation par sa traditionnelle distribution de bonbons tant appréciée...

Une fois de plus, le repas a été un grand succès ! Il a rassemblé plus de 100 enfants et 170 adultes. Parents et enfants ont pu profiter d'un moment de partage festif !

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes dont l'investissement a permis de reconduire la fête de Noël cette année. L'impli-

cation de nombreux parents dans les préparatifs et le jour même a contribué à la réussite de cette journée. (photos page 23)

ET APRÈS ?

Il s'agit maintenant de penser aux futures manifestations possibles. Celles-ci seront décidées si l'implication de l'ensemble des parents reste significative, lors des prochaines réunions de l'APE.

Sans une volonté commune de mener à bien ces projets, les rendez-vous pourtant si appréciés que sont le carnaval et la fête d'été pourraient ne pas avoir lieu. Nous devons donc rester mobilisés !

Une réunion aura lieu au début de l'année pour discuter des projets envisageables : le carnaval, qui se déroulerait en mars, puis la fête d'été, qui aurait lieu en juin, si nous sommes suffisamment nombreux pour les réaliser.

LES AUTRES DOSSIERS EN COURS

L'APE s'est investie et a fait entendre sa voix en ce qui concerne les conditions d'accueil de nos enfants (installation de la classe mobile, fonctionnement de la garderie). La mairie prend en compte tous les paramètres et continue à mettre en œuvre les démarches d'améliorations nécessaires...

Un entretien positif avec Mme Pecate (Inspectrice de Chateaubourg) nous permet également de suivre de près les remplacements d'instituteurs de la classe CE1/CE2.

L'APE souhaite à tous une très bonne année 2011 !

Contact

Sandrine LÉAL
02 99 44 17 20

Anne ROSSET
02 99 44 02 32

Vous pouvez nous contacter par les boîtes aux lettres APE situées aux entrées de l'école et de la garderie ou par téléphone

apechanteloup@gmail.com



Nouvelle association A Pas de Loup

Il y a quelques semaines une nouvelle association a vu le jour «A PAS DE LOUP» Cette association a pour but d'organiser des après-midi ou soirées dansantes, mais aussi de prendre toutes initiatives pour l'organisation de fêtes nouvelles communales.

Présidente : Gisèle Meril
Secrétaire-Trésorière : Maryvonne Renault

Contact 06 08 18 30 16

Vie des associations



Campagn'art



Ce sont près de 350 spectateurs qui ont trouvé une place dans les salons Canteloupiens lors des dernières « Scènes au logis ».

Les réservations ont été très rapidement closes cette année et les murs des maisons n'étant pas extensibles, il a fallu refuser du monde.

Il faudra être réactif l'an prochain... Certains Canteloupiens recevaient des spectacles pour la deuxième fois, des voisins se sont fait connaître dès à présent pour accueillir une soirée des prochaines « Scènes au logis ».

Si vous aussi vous souhaitez parti-

ciper à cet événement en faisant de votre maison une salle de spectacle, faites-le nous savoir à l'adresse mail qui figure plus bas.

La prochaine édition aura lieu à la mi-novembre 2011 un vendredi et samedi soirs et un dimanche après-midi.

Le dimanche près de 200 spectateurs se sont réunis autour du groupe « Kass Muzet » qui venait du Mans. Un groupe plein de fantaisie, de gouaille et d'humour qui nous a permis de finir le week-end dans la bonne humeur.

L'équipe de Campagn'art essaie toujours d'apporter des améliorations à ses manifestations, aussi, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire connaître (à la même adresse).

L'année prochaine nous recevons pour la deuxième fois le « Théâtre des silences » pour un spectacle intitulé l'« Oiseau ». Il nous avait présenté « Moi et elle » qui nous avait enchanté l'an dernier. Cette fois, il s'agit d'un spectacle qui s'adresse à un plus large public.

Nous recevons aussi une « Antigone » présentée par la troupe de la Gâterie de Saint Grégoire.

Au sein de Campagn'art, les activités continuent :

- « Loup-Trans » jouera « L'officier de la garde » à plusieurs reprises en début d'année en Bretagne.
- la « Troupinette » recherche toujours une nouvelle pièce et continue son travail de lecture.
- Le groupe vocal, baptisé « Sous la douche » se retrouve avec plaisir tous les mardis soirs.



L'équipe de Campagn'art vous adresse ses meilleurs vœux pour 2011.

A NOTER

Vous pouvez dès à présent noter la date :

« Chante avec les loups » aura lieu le **28 mai 2011** pour cause de Pentecôte très tardive.

Contact et réservations :

Jean-Paul Perrot
Tél. 02 99 44 11 30
campagn-art@aliceadsl.fr



Pour suivre l'actualité de Campagn'Art, vous pouvez maintenant vous rendre sur : assocampagnart.blogspot.com/





Loupzic

LOUPZIC EN FOLIE

Pénurie de carburant, vacances scolaires, veille d'un long week-end de Toussaint, les événements semblaient contraires mais n'ont pourtant pas pu empêcher une bonne centaine de personnes de vivre une très bonne soirée lors du premier concert organisé par

sence de bassiste, retenue en stage outre Atlantique (les jeunes, ça bouge !), les trois musiciens nous ont permis de découvrir des compositions originales tenant bien la route.

Leur ont succédé les Kwack's, des « voisins » originaires de Bourgarré et Le Rheu, plus aguerris, et dans un style très différent puisque orienté vers des reprises et alignant sept personnes, dont deux choristes, sur scène ! A côté de standards anglo-saxons ou... français (Dutronc, par exemple), le groupe nous a offert une relecture rock intéressante de classiques signés... Brel ou Brassens!

Autre septet, autre ambiance avec Daisy Duke, une formation locale majoritairement issue de Chanteloup et Chartres de Bretagne, répétant tous les lundis dans la salle multifonction. Ce groupe d'inspiration sudiste se produisait aussi pour la première fois sous sa nouvelle composition, et a proposé une musique plutôt remuante entre blues, country et rock animée par une « vraie » chanteuse! Son nouveau bassiste encore indisponible, le groupe a bénéficié de la participation amicale du bassiste de Black Mule pour faire valoir son énergie

et son enthousiasme intacts malgré les 30 ans de scène que fêtaient ce soir-là deux de ses membres.

Et pour continuer la soirée, Black Mule, un quatuor rennais bien rodé influencé par la nouvelle vague sudiste (Gov't Mule, Derek Trucks Band...) et les classiques du rock britannique. Attaquant son set avec une grande efficacité, les musiciens de Black Mule ont rapidement conquis le public grâce à l'interprétation sans faille d'une musique entraînante et sortant des habituels chemins du sempiternel blues-rock. Du très beau boulot fourni de plus par des musiciens très sympathiques, bref une très séduisante fin de soirée qui clôturerait en beauté une manifestation réussie.

Pour 2011, nous souhaitons tous nos vœux à vous tous, et vous proposons de venir partager avec nous le goût de la musique. Vous pouvez toujours intégrer l'association soit pour répéter en groupe, soit en étant acteurs pour participer aux prochains événements musicaux que nous vous proposerons (concert choral dans l'église de Chanteloup, fête de la musique).



Les Kwack's

l'association musicale LoupZic à la salle multifonction le vendredi 29 octobre 2010.

Bien aidés par quelques volontaires d'autres associations canteloupéennes (qu'ils en soient remerciés), les bénévoles de LoupZic en effet ont réussi à offrir un spectacle doté d'une organisation efficace, d'une programmation sympathique et d'une excellente ambiance générale.

Le groupe local de jeunes qui s'entraîne à Chanteloup, Lithium Social Damage a ouvert la soirée, et pour leur premier concert, malgré l'ab-



Lithium Social Damage



Black Mule

Contact

Jérôme
02 99 44 18 11
06 66 56 15 24

Le Bureau

Office des Sports Cantonal

CHANTELOUP – LALLEU – LA BOSSE DE BRETAGNE – LA COUYERE LE
PETIT FOUGERAY – TRESBOEUF – LE SEL DE BRETAGNE – SAULNIERES

L'office des sports du canton « Le Sel de Bretagne » a pour mission d'optimiser le développement du sport. L'objectif est de promouvoir une diversité de sports, qu'ils soient individuels ou d'équipe, en direction de différents publics. C'est aussi harmoniser et mutualiser les moyens.

En ce début d'année, l'ensemble du bureau de l'Office des Sports Cantonal « Le Sel de Bretagne » vous présente ses meilleurs vœux pour 2011. Que cette année soit riche en émotions et qu'elle voit se réaliser

les projets tant personnels qu'associatifs de l'ensemble des acteurs de notre entourage.

Notre premier objectif cette année, sera encore et toujours de propo-

ser un maximum de moyens aux bénévoles qui souhaitent s'investir dans le développement du sport destiné aux plus jeunes au sein de notre canton en leur proposant du conseil mais aussi de la formation.

BILAN ANIMATIONS VACANCES DE LA TOUSSAINT – MULTISPORTS, ACCROBRANCHE & PATINOIRE

Participation record sur l'ensemble du canton avec 40 enfants de 8 à 10 ans sur un total de 64 enfants sur les 8 communes du canton, dont 8 participants sur la commune de La Bosse de Bretagne.

Nous vous rappelons que le calendrier des activités sur l'année ainsi que les formulaires d'inscription aux animations et/ou manifestations sont à votre disposition à la Mairie et dans vos commerces au format papier ou disponible pour téléchargement sur Internet sur le site de la Communauté de Communes :

http://www.moyennevilaine-semnon.fr/culture_animation/sports/office_sport_sel.php.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous invitons à venir participer nombreux à l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 29 janvier 2011 à 10h00 au Petit Fougeray. Cette édition sera doublée d'une Assemblée Générale extraordinaire puisque deux membres du bureau se retirent, le Président et le Trésorier. Nous comptons donc sur la présence de tous pour soutenir l'action de l'Office des Sports Cantonal du Sel de Bretagne et assurer le renouvellement des membres du bureau et des référents auprès de chacune des communes du canton.

Contact

• CHANTELOUP

Contact : Isabelle TRICOIRE
Tél : 02 99 44 02 13
isabelle.tricoire@free.fr

• OSC

Yann LEMASSON,
Educateur sportif cantonal
Tél : 06 78 07 89 49
osc-leseldebretagne@orange.fr

Dates à retenir ...

• VACANCES DE FÉVRIER

Démarrage : lundi 28 février 2011 au matin
Fin des activités : mercredi 02 mars 2011 au soir
Public : enfants de 8 à 16 ans

• VACANCES DE PÂQUES

Démarrage : lundi 25 avril 2011 au matin
Fin des activités : mercredi 27 avril 2011 au soir
Public : enfants de 8 à 16 ans

• DEUX MINI CAMP 8-10 ANS PENDANT L'ÉTÉ !

- 1^{er} camp : du lundi 4 au mercredi 6 juillet 2011
Fin des activités : mercredi 6 juillet au soir
- 2^{ème} camp : du mercredi 20 au vendredi 22 juillet 2011
Fin des activités : vendredi 22 juillet au soir
Public : enfants de 8 à 10 ans

• VACANCES D'ÉTÉ - CAMP ADOS 12-14 ANS

Démarrage : samedi 9 juillet 2011
Fin des activités : dimanche 17 juillet 2011
Public : enfants de 12 à 14 ans

• RANDO VTT & COURSE À PIEDS

Le dimanche 29 mai 2011 sur la matinée
Départ : Le Petit Fougeray
Public : tout public

Football



Le Bureau USC Foot
2010-2011

Contact

Dany Barbé, Président
dany.barbe@sfr.fr

Nous en sommes déjà au tiers du championnat pour nos équipes séniors avec une très bonne entame pour l'équipe A, qui est 3^{ème} du groupe avec une seule défaite, tout comme l'équipe B qui elle est deuxième avec une seule défaite également, quant à nos valeureux vétérans dans un groupe difficile, ils font de leur mieux pour se hisser en milieu de tableau.

Nous espérons que pour cette saison, nos équipes se maintiendront dans le haut du classement, et qui sait, si l'occasion se présente pourquoi ne pas espérer aller voir ce qui se passe à l'étage supérieur. Les perturbations météorologiques ont déjà fait reporter des matchs, espérons que le temps ne nous joue pas de mauvais tours pour ne pas prendre trop de retard...

Remise des survêtements par
Le p'tit Loup Bar
Société Gardan Transport
SarL SAFFRAY



Pour nos jeunes, une nouvelle organisation s'est dessinée : pour les catégories U7 et U8, l'éducateur cantonal Yann Lemasson est toujours présent. Quant aux U9, U11, U13, nous avons engagé un éducateur sportif : Matthieu Perault qui assume les entraînements le mercredi de 14h à 18h. Il est épaulé dans sa tâche par Dany, Bruno et Marc.

Un coup de chapeau à nos U13 qui accèdent en critérium : une première... Félicitations à eux.

Pour les catégories U15, U17, nous avons adhéré au groupement KARREZ Foot (carré en breton) qui réunit les clubs de Brie, Chanteloup, Corps-Nuds et Saint-Armel et ce dans un souci de faire des

trainements ont lieu à Corps-Nuds chaque mardi de 18h15 à 19h15, nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

Nous tenons à remercier l'équipe municipale qui fait le nécessaire pour améliorer l'état du terrain municipal.

Un grand merci également à tous nos sponsors qui maintiennent la pérennité du club.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2011.

Merci à tous et bonne fin de saison

Le Bureau



équipes dans toutes les catégories. Les entraînements se déroulent à Corps-Nuds le mercredi à partir de 17h. Le but de ce groupement est que nos jeunes puissent prétendre jouer à des niveaux intéressants et ainsi nous pourrions les conserver. Les résultats pour les équipes engagées sont très satisfaisants.

Remise de maillots par la société Carrard Service



DATE À RETENIR

Samedi 2 avril 2010
Soirée Paëlla

Bruno Pétrissans a ouvert une école de gardiens regroupant tous les gardiens des 4 clubs, les en-

Vie des associations



Section Gymnastique

Le bureau de la section gymnastique ainsi que notre prof Karine vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

Nous vous rappelons que pour le cours de 18h45/20h15 il reste encore de la place.

Contact

MONREAL Andrée

02 99 44 17 67

andree.monreal@orange.fr

Meilleurs vœux 2011



Yoga

Contact

Brigitte Martin

yogachanteloup@gmail.com

02 99 44 00 80

Le yoga souhaite une bonne année 2011 à tous ses adhérents, et à tous les canteloupéens.

les inscriptions sont toujours possibles, 2 cours au choix le jeudi, 19h15 ou 20h35.

L'adhésion sera calculée au prorata des mois restants.

Volley-Ball

Contact

JM LE GUERN

(président)

jmleaguern@yahoo.fr

02.99.44.62.42

Cécile GENDRON

(secrétaire)

cecilegen@hotmail.fr

02.99.44.07.78

Anthony CHURLAUD

(trésorier)

anthony.churlaud@sfr.fr

02.99.44.71.39

Comme les années précédentes, nous avons engagé 2 équipes; une équipe détente loisirs et une équipe détente sport; de nouveaux joueurs ont intégré les équipes (bienvenue à eux !). A ce jour, nous comptons 16 licencié(e)s; l'effectif reste néanmoins juste surtout pour l'équipe loisir et donc l'équipe sport vient régulièrement compléter cette équipe.

A mi-championnat, l'équipe loisir reste invaincue et est donc logiquement première de sa pool; l'équipe sport, quant à elle, compte seulement 2 défaites et se retrouve

deuxième de son groupe. En plus des bons résultats, l'ambiance et la bonne humeur restent toujours au rendez-vous des entraînements et aussi des matchs.

Pour cette saison, nous avons des projets de sortie pour voir un match de Rennes volley 35 en janvier 2011; cette sortie est ouverte à tous (licenciés et non licenciés). De plus, nous allons acheter du «petit» matériel (scoreur manuel, un chariot pour ranger et transporter les ballons, et un support pour le filet...). Il y aura également la galette des rois en janvier et un repas de fin de saison

(généralement associé à l'assemblée générale). Le tournoi détente (ouvert à tous) se déroulera comme chaque année le dernier vendredi du mois de mai, c'est-à-dire, le 27 mai 2011.

Si vous souhaitez intégrer nos équipes, c'est toujours possible. N'hésitez pas à prendre contact avec nous...

Bonne saison à tous, le bureau

Badminton



Nous vous rappelons que la section badminton est ouverte à tous : homme, femme & enfants. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année alors n'hésitez pas à nous rejoindre. L'entraînement avec un éducateur sportif a lieu le vendredi soir de 21h à 22h et ensuite c'est entraînement libre ! La cotisation annuelle est fixée à 20€ en individuel et à 25€ en famille.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

PRÉSIDENT	Alick Louvel	06 16 97 17 67	alickyd@yahoo.fr
TRÉSORIER	Anthony Ramel	02 99 44 10 62	antony.ramel@orange.fr
SECRÉTAIRE	Annick Renault	02 99 44 09 67	annick.renault@laposte.net

Contacts

Franck DIVET
(Président)
02 99 44 04 86

Nathalie PELISSOU
(Secrétaire)
02 99 44 17 49

Jennifer DIVET
(Secrétaire Détente)
02 99 44 04 86

Email

chanteloupbasket@laposte.net

Site web

www.chanteloup-basket.org

Basket-Ball



La 1^{ère} phase du championnat vient de se terminer. Les équipes engagées sont : Mini-poussines, Poussines, Benjamins, Benjamins, Minimes et Cadettes. Même si certaines équipes n'ont pas gagné beaucoup de match, le bilan est positif. Rappelons que certaines de ces équipes sont nouvelles et qu'il faut du temps pour apprendre à jouer ensemble. D'autres étaient engagées dans des niveaux plus haut que les années passées et ont dû apprendre de

nouvelles façons de jouer. Chacune a réellement progressé.

Au-delà des résultats, il faut aussi saluer le bon investissement des parents dans l'encadrement et l'accompagnement.

Un stage d'arbitrage a eu lieu au mois de novembre (voir photo). D'autres stages auront lieu les 15 janvier, 12 février, 7 mai. Ces stages sont encadrés par Hervé Guérinel, du club des Bruyères de Crevin, que nous remercions au passage. Ces stages s'adressent aux jeunes principalement mais pas uniquement : les adultes ou parents des joueurs peuvent aussi assister si l'arbitrage les intéresse. Nous souhaitons aussi remercier la section tennis qui nous permet de faire ces stages sur ses créneaux de salle.

Sur le plan matériel de nouveaux panier latéraux sont prévus, ainsi qu'un réglage des grands paniers existants (fin janvier). Cela devrait permettre faire les entraînements

et les matchs dans de meilleures conditions.

La section a renouvelé les maillots de 3 équipes. Ceci est le fait de 5 sponsors :

- Maçonnerie 2000 (entreprise de Pascal Malidor qui fête ses 10 ans d'existence),
- SPIE,
- Le P'tit Loup Bar (commerce du bourg de Chanteloup);
- Citroën Corps-nuds et
- le Crédit Agricole.

Tous les joueurs se joignent à nous pour les remercier de leur générosité.

Rappelons une information importante : les dates de notre tournoi annuel, les 3, 4, 5 juin 2011

Le bureau du Basket



Près de chez vous, des professionnels à votre service...

BÂTIMENT, IMMOBILIER, ENVIRONNEMENT			
ALLIANCE CPS	Chauffage Plomberie Sanitaire neuf, rénovation et dépannage	5 rue des Calvaires	02 99 44 12 18 06 85 39 11 86
ARCH'ECO	Permis de construire, suivi de chantier	4 rue du Vieux Bourg	02 99 44 04 53 archeco@orange.fr
ASVP BTP	Installation de cheminées, poêles à bois ou granulés, ramonage, application de béton ciré	La Haute Feuillais	06 01 84 41 03 02 99 44 12 10
BIEN VIVRE AVEC L'EAU Pascal Baslé	Travaux d'aménagements extérieurs : phyto- épuration, baignade biologique, saunas	Le Rocher	02 99 44 18 86 basle.pascal@wanadoo.fr http://pascal-basle.com
JEAN-YVES BOULANGER	Immobilier, achat-vente-location, estimation	Le Riffray	02 99 44 00 98 / 06 22 43 91 16
DOMINIQUE BOULARD	Menuiserie Ebénisterie aménagement, restauration d'ancien	Pouez	02 99 44 07 94
G MÉTAL	Serrurerie métallerie, démolition, désamiantage	Les Quatre Routes	02 99 44 17 44 / 06 47 17 03 99 gouzien-pc@orange.fr
ECO FILTRE R. Lassay	Traitement et économie de l'eau	Les Fontenelles	02 99 44 04 82 eco-filtres.x@neuf.fr
MAÇONNERIE 2000 Pascal Malidor	Maçonnerie générale	Les Fontenelles	02 99 44 14 77 06 21 02 10 34
TECHNI-TUBES Sylvain Névoit	Plomberie-Chauffage-énergies renouvela- bles, tuyauterie acier & inox	Launay	02 99 44 14 64 06 18 24 54 36
1000 TY SERVICES Nathan Corgne	Travaux d'aménagement et d'amélioration de l'habitat : portes, fenêtres, parquets...	Le Riffray	02 99 47 07 89 06 63 39 86 65
CHRISTOPHE RENAULT	Electricité générale, neuf et rénovation, pré-câblage informatique	Le Riffray	02 99 47 05 32 06 83 44 53 67
COMMERCES DE PROXIMITÉ, GASTRONOMIE, TOURISME			
C' POUR PL'HAIR	Coiffure mixte, ouvert du mardi au samedi	3 rue des Calvaires	02 99 44 16 10
CHANTELOUP TAXI Marilyne Nivet	Taxi, 24h/24 7j/7		06 98 88 12 13
GARAGE HERVÉ MASSON	Garagiste, véhicules neufs et occasions	La Closelle	02 99 44 03 29
LE MANOIR DU FRESCHÉ	Gîte, chambres d'hôte	7 rue du Fresche	02 99 44 07 70 / 06 80 63 77 87
MICROSPHERE Véronique Denigot	Multimédia, électroménager, vin, gastronomie	Le Bois Régnier	02 99 44 19 58 microsphere2@orange.fr www.les-cadeaux-affaires.com
MON P'TIT LOUP-BAR	Bar Tabac Presse, cadeaux, photocopies, retrait C.A. & CMB	Rue de Bellevue	02 99 44 00 46
LA P'TITE AUBERGE	Restaurant Bar, Traiteur, Pizzas à emporter	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 13 49
BARBARA ET FRANCK RAFFESTIN	Boulangerie Pâtisserie, Viennoiseries, Réductions	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 18 42
LES SAULES / LE FUMOIR DE LA CLOSELLE	Conserves artisanales : Foies gras, magrets, confits, saumon fumé	La Closelle	02 99 44 10 65
PHOTOGRAPHIE, GRAPHISME, COMMUNICATION			
GraphicM Myriam Noblet	Edition commerciale et institutionnelle, affiches, flyers, infographie	1 rue du Closel	06 49 28 17 67 contact@graficm.com www.graficm.com
THIERRY LAFERRIÈRE	Photographe	Les Quatre Routes	06 08 71 74 79 http://au-fil-du-vent.over-blog.net/
PIERRE ONNILLION	Infographie, développement internet	Les Quatre Routes	02 99 44 07 42
DE PROFESSIONNELS À PROFESSIONNELS			
GILBERT CARADEC	Transport de marchandises	12 rue de Bellevue	02 99 44 01 07
NEGOSPHERE Patrick Denigot	Distribution de matériel électrique et automatisme	Le Bois Régnier	02.99.44.15.24 negosphere35@orange.fr www.negosphere.com
PENSIONS POUR ANIMAUX			
CHENIL PENSION DE LA PORTE DE BRETAGNE	Pension pour chiens	Les Fontenelles	02 99 44 04 77
ECURIES DE LA JUSTIÈRE	Pension pour chevaux	La Justièrre	02 99 44 14 79

Cette liste regroupe les professionnels exerçant leur activité principale sur Chanteloup La parution sur cette liste est gratuite.
Pour tous renseignements, s'adresser en mairie ou écrire à echos.chanteloup@yahoo.fr (commission communication).

Fête de Noël

Noël

2010



de L'école Lucie Aubrac

Organisée par l'APE



Retrouvailles des Classes 0



SAMEDI 27 NOVEMBRE 2010

10 GÉNÉRATIONS DE CANTELOUPÉENS DE 0 À 90 ANS - FÉLICITATIONS AUX ORGANISATEURS !